



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déplafonnement du CESU

Question écrite n° 27852

Texte de la question

Mme Patricia Mirallès interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur le plafonnement du dispositif « chèque emploi service universel » (CESU). À ce titre, elle propose à Mme la secrétaire d'État d'augmenter ce plafonnement, prévu à 200 heures par mois, à titre provisoire, pendant la période de crise sanitaire. Les risques liés à une contamination d'une personne handicapée pourraient nécessiter, le cas échéant, un besoin d'assistance accru et vital. Elle lui demande quel est son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Mirallès](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27852

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2432

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)